

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

26^{ème} année - N°5123 - Lundi 18 Mai 2026 - Prix : 200 Fc

FIN DE LA GRÈVE DU CARBURANT :

Le gouvernement suspend la hausse des prix



ANNONCE IMMOBILIERE

Particulier vend 5 parcelles de terrain immatriculées aux Comores.

Mitsamiouli Iralédjou à 4 min à pied de la plage de Maloudja :
541m² - 49€/m²

Mitsamiouli Galawa à 200m du NAYA LODGE, à 2 min à pied de la plage de Galawa beach :
1.500m² - 60€/m²

Dzahani la Tsidje dans les hauteurs de Moroni et vue panoramique sur l'océan.
-> 1.200m² - 49€/m² / -> 2.492m² - 49€/m²

Mohéli Nioumachoua en face des Îlots classés au patrimoine mondial et mitoyenne du Laka-Lodge :
4.000m² - 49€/m²

Contact whatsapp : +269 333 21 02

29 Dhul-Qidah 1447

Prières aux heures officielles

Du 16 au 20 Mai 2026

Lever du soleil:

06h 15mn

Coucher du soleil:

17h 51mn

Fadjr : **05h 04mn**

Dhouhr : **12h 06mn**

Ansr : **15h 05mn**

Maghrib : **17h 53mn**

Incha : **19h 07mn**



CRISE SOCIALE :

La colère des transporteurs gronde à Mitsamiouli

Ce samedi 16 mai, la place Uswakunu de Mitsamiouli est devenue le point de ralliement de la colère des transporteurs. Plus de cinq jours après le début de leur mouvement de grève générale, un collectif de chauffeurs de transports en commun de la région s'est rassemblé pour crier son désarroi face à la hausse vertigineuse des prix du carburant.

La grève des transports s'enlise et la contestation sociale a franchi une nouvelle étape ce week-end avec une forte mobilisation dans le nord de l'île. Sous un mot d'ordre unanime et scandé en chœur, « mpaka ye mafura ya puha », (pas de reprise tant que les prix ne baissent pas). Les manifestants ont initié une marche pacifique à travers les rues de la ville. Ce slogan, répété tout au long du parcours, résume l'impasse financière dans laquelle se trouvent ces professionnels. Selon les grévistes, maintenir l'activité avec les tarifs actuels à la pompe revient à « travailler à perte ». Leur position est désormais catégorique : aucun retour au volant ne sera envisagé tant que l'État n'aura pas consenti à une révision à la baisse des prix des hydrocarbures.



Très vite, un important dispositif de la police et de la gendarmerie nationale s'est déployé sur les lieux de la manifestation. Les forces de l'ordre sont allées à la rencontre des chauffeurs pour fixer les lignes rouges et leur expliquer qu'aucun acte de vandalisme ni aucune forme de violence ne seraient tolérés. Face à ces autorités, les manifestants ont joué la carte de la transparence, expliquant que leur démarche visait uniquement à exprimer publiquement leur mécontentement et leur

détermination, sans intention de troubler l'ordre public. Adoptant une posture de sécurisation plutôt que de confrontation, les agents de sécurité ont encadré le cortège. Cette présence vigilante visait notamment à empêcher que des groupes de jeunes ne profitent de la tension ambiante pour provoquer des débordements incontrôlés.

Ainsi, le cortège a pu poursuivre sa progression au cœur de Mitsamiouli, s'étirant calmement jusqu'au marché de la ville. Cette

marche, qualifiée par les observateurs d'« indignation maîtrisée », illustre le climat de tension qui règne dans le pays, alors que le blocage des transports commence à paralyser l'économie locale et le quotidien des citoyens. En tout cas, leurs cris ont été entendus, puisque vers 20 heures à Moroni, le gouvernement a décidé de suspendre temporairement l'arrêté portant hausse des prix du carburant.

Hamdi Abdillahi Rahilie

La Gazette des Comores
Fondateur et Directeur général
Said Omar Allaoui
Directeur de la publication
Elhad Said Omar
Rédactrice en chef
Andjouza Abouheir
Secrétaire de rédaction
Toufé Maecha
Rédaction
Mohamed Youssouf
Sanaa Chouzour
A. Mmagaza
M.I.M Abdou
Nassuf Ben Amad
Kamal Gamal Abdou
Nabil Jaffar
Riwad
A Bardraoui
Mohamed Ali Nasra
Abdillahi Hamdi Rahilie
El-Aniou Fatima
Aticki Ahmed Ismael
Mise en page
Abdouchakour Aladi Nourou
Responsable commercial
Mariama Mhoma
Documentation archiviste
Hadidja Abdou
Photographe / Site Web
Mohamed Said Hassane
Impression
Graphica Imprimerie
www.lagazettedescomores.com
Tel: 773 91 21/ 322 76 45



Recrutement d'un prestataire pour la configuration, l'intégration et le déploiement d'une plateforme numérique intégrée de suivi-évaluation de la Commission de l'océan Indien

La Commission de l'océan Indien (COI) est une organisation intergouvernementale qui regroupe l'Union des Comores, les Républiques de France (Réunion), de Madagascar, de Maurice et des Seychelles. Avec le soutien de ses partenaires, la COI donne corps à la solidarité régionale à travers des projets de coopération couvrant l'ensemble des Objectifs de Développement Durable.

Pour la mise en œuvre de ses activités, la COI lance un Appel à Manifestation d'intérêt pour le Recrutement d'un prestataire pour la configuration, l'intégration et le déploiement d'une plateforme numérique intégrée de suivi-évaluation de la Commission de l'océan Indien (COI).

Les prestataires intéressés sont invités à consulter l'AMI directement sur le site internet de la COI à l'adresse suivante : <https://www.commissionoceanindien.org/opportunités-et-carrières/>) et remplir le formulaire de soumission avant la date limite fixée au 28 mai 2026.



AFG BANK COMORES (AFG BANK KM)
Société Anonyme avec Conseil d'Administration au capital social
d'un milliard (1.000.000.000) de Francs Comoriens
Siège social : Moroni place de France RCCM n° KM-HAH-01-1981-B14-00176

AVIS DE CONVOCATION

Mesdames et Messieurs les Actionnaires de l'AFG Bank Comores sont convoqués en

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
LE LUNDI 25 MAI 2026 A 13 HEURES
A la salle de conférence Kone DOSSONGUI
Siège Social de l'AFG Bank Comores Place de France à Moroni
Union des Comores à l'Effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- I. Lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration au 31 décembre 2025.
- II. Lecture des rapports des Commissaires aux comptes au titre de l'exercice 2025.
- III. Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025.
- IV. Affectation du résultat 2025 ;
- V. Approbation de conventions réglementées ;
- VI. Quitus de la gestion des Administrateurs ;
- VII. Renouvellement des mandats des Administrateurs ;
- VIII. Fixation du montant des indemnités de fonction allouées aux Administrateurs ;
- IX. Présentation et approbation du règlement intérieur du Conseil d'Administration ;
- X. Pouvoirs en vue des formalités légales.

Les documents sociaux relatifs à la tenue de cette Assemblée sont disponibles pour consultation des actionnaires au siège social de l'AFG Bank Comores à l'adresse indiquée, à l'agence de Mutsamudu Anjouan et à l'agence de Fomboni Mohéli.

Le Président du Conseil d'Administration
de l'AFG Bank Comores

FIN DE LA GRÈVE DU CARBURANT :

Le gouvernement suspend la hausse des prix

Après une semaine de paralysie générale provoquée par la grève illimitée déclenchée par Usukani wa Masiwa et le Synaco, le gouvernement a finalement suspendu la hausse des prix des produits pétroliers. Une décision saluée par les syndicats et la population, alors que le pays tente de retrouver son calme après plusieurs jours de tensions, marqués par des barricades et des échauffourées entre manifestants et forces de l'ordre. A Ndzouani on déplore deux morts et sept blessés par balle.

Après une semaine durant laquelle le pays a été paralysé par la grève générale menée par Usukani wa Masiwa et le Synaco, le calme revient enfin dans la soirée du samedi 16 mai au terme d'une ultime rencontre à Beit-Salam entre le gouvernement et les deux syndicats. Pour la première fois

depuis 2016, le gouvernement est revenu sur sa décision en suspendant l'arrêt de la discorde. Depuis la nuit de samedi, le pays a progressivement retrouvé son rythme habituel. À Moroni, après l'annonce du retour aux anciens tarifs, plusieurs jeunes sont descendus dans les rues pour chanter et danser en scandant : « Ye mafura yasihi », comme pour célébrer une victoire arrachée de haute lutte. Dans la foulée, à la présidence, le ministre de l'énergie Aboubacar Said Anli a expliqué que plusieurs réunions de concertation avaient été organisées avec les deux syndicats afin de trouver un compromis.

« Nous avons tenu de nombreuses réunions avec les deux syndicats. Nous avons tenté de trouver un compromis, mais cela n'a malheureusement pas abouti. Cependant, les discussions ont été intéressantes et constructives. Il y a eu plusieurs incidents pendant la grève. Comme vous

le savez, le chef de l'État aime profondément notre pays. Il privilégie toujours la paix et prend en compte la voix de la population. Ainsi, après plusieurs échanges, le président a ordonné l'annulation temporaire des nouveaux tarifs appliqués aux produits pétroliers. Le gouvernement va poursuivre les concertations avec les deux syndicats », a déclaré le ministre premier. Quant au ministre de l'intérieur, Mohamed Ahmed Assoumani, il a saisi l'occasion pour présenter au nom du gouvernement leurs sincères condoléances aux familles des jeunes ayant perdu la vie lors des manifestations dans la localité de Pagé, à Anjouan.

De leur côté, les deux syndicats ont salué la décision du président, précisant qu'il s'agit d'une victoire du peuple et non uniquement des syndicats. « Nous menons ce combat depuis dimanche dernier. Cela fait une semaine que nous avons entamé

cette grève. Le peuple a été à nos côtés, car il s'agit d'une question de survie. Aujourd'hui, le gouvernement a compris que notre mouvement était dans l'intérêt de la population, y compris ceux qui sont au gouvernement. À partir de ce soir, la grève illimitée prend fin. Les chauffeurs reprendront le travail dès lundi », a déclaré Shema, porte-parole d'Usikani wa Masiwa.

Visiblement affaibli après une semaine de grève et de négociations, Abdou Boina, président du Synaco, a lui aussi exprimé sa satisfaction. « Je suis fier de nous tous. Cette victoire n'est pas seulement celle du Synaco et d'Usukani wa Masiwa, mais celle de toute la population. Nous remercions le peuple, mais aussi le gouvernement d'être revenu sur sa décision. Nous allons travailler ensemble pour le bien de la population. Nous reprendrons nos activités dès lundi », a-t-il déclaré.

Pour rappel, la grève illimitée déclenchée par Usukani wa Masiwa et le Synaco avait paralysé les activités dans tous les secteurs économiques, sociaux et administratifs. Aucune catégorie professionnelle n'a été épargnée. Plusieurs incidents ont été signalés dans l'ensemble du pays, notamment des arrestations de jeunes. A Ndzouani, les manifestations ont fait deux morts et 7 blessés par balle. Le parquet de Mutsamudu a ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de ce drame, en espérant que la hiérarchie militaire diligente sa propre enquête interne. Le samedi 16 mai, dernier jour de la grève, la situation avait atteint son paroxysme, laissant craindre un embrasement généralisé au fil des heures.

Nassuf Ben Amad

CRISE SOCIALE :

Barricades, feux et montée de la contestation à Fomboni

La journée du samedi 16 mai s'est achevée dans une atmosphère particulièrement tendue à Fomboni. Barricades, routes bloquées et feux allumés dans plusieurs quartiers ont marqué cette sixième journée du mouvement de grève contre la hausse des prix des carburants et des transports. Dans ce climat de crispation, le Mouvement du 17 Février (M17) est sorti du silence en publiant un communiqué de soutien aux grévistes et en dénonçant la gestion du pouvoir en place.

La tension est montée d'un cran ce samedi soir dans la capitale mohélienne. Plusieurs barricades ont été érigées à différents points stratégiques de Fomboni, notamment vers FCD à Kanaleni, sur la route principale à proximité du bâtiment de Comores

Telecom ainsi qu'aux abords de la mosquée de Chababiddine. Des feux ont également été allumés sur la route de Mdjimbia, perturbant fortement la circulation. Face à cette situation, les forces de l'ordre ont été déployées afin de dégager les routes et rétablir la circulation. Des militaires ont aussi été positionnés à plusieurs endroits de la ville pour assurer la surveillance et prévenir de nouveaux débordements.

Cette montée des tensions intervient dans un contexte de mobilisation sociale qui ne cesse de prendre de l'ampleur aux Comores depuis l'annonce de la hausse des prix des carburants et des transports en commun. À Mohéli, le mouvement « ville morte » continue de paralyser progressivement les activités économiques et administratives. Dans la foulée des événements survenus à

Fomboni, le Mouvement du 17 Février (M17) a publié un communiqué dans lequel il exprime son « soutien total, ferme et solidaire » aux travailleurs, syndicats et citoyens mobilisés contre les augmentations tarifaires.

Dans sa déclaration, le mouvement dénonce « la gestion désastreuse du pays » par le régime du président Azali Assoumani et affirme que cette nouvelle hausse vient aggraver une situation sociale déjà jugée « insupportable » pour de nombreuses familles comoriennes. Le M17 critique également les déclarations récentes du chef de l'État sur France 24, estimant qu'elles traduisent « un profond mépris » envers les difficultés quotidiennes de la population. Le mouvement accuse aussi les autorités de manquer de transparence sur la question des hydrocarbures et sur la fixation



des tarifs des transports.

Dans son communiqué, le M17 condamne par ailleurs les violences attribuées à certaines forces de maintien de l'ordre et appelle les autorités à mettre fin aux brutalités, à ouvrir un dialogue avec les représentants des grévistes et à publier la structure réelle des prix des carbu-

rants. Enfin, le mouvement appelle les citoyens à poursuivre « une mobilisation pacifique, responsable et unie » afin d'obtenir des solutions durables face à la crise sociale qui secoue actuellement le pays.

Riwad

CRISE SOCIALE :

La ville d'Iconi en deuil

Après six jours de mobilisation contre la hausse du prix du carburant, le gouvernement a annoncé la suspension provisoire de la mesure samedi soir. Si plusieurs villes ont célébré cette décision, Iconi, épice de la contestation, a maintenu ses barrages jusqu'à la tenue d'une prière mortuaire d'Anjouan.

Après six jours de contestation, Iconi est devenue l'un des principaux foyers de la mobilisation contre la hausse du prix du carburant. La ville a vécu au rythme des barrages, des affrontements nocturnes avec les forces de l'ordre et d'une mobilisation populaire inédite. Malgré les multiples

interventions policières, aucun point de blocage n'a été levé avant l'annonce gouvernementale de la suspension provisoire de la hausse. Pendant plusieurs jours, les entrées et sorties de la ville sont restées fermées à l'aide de pirogues, de



briques, de pneus usagés et de carcasses de véhicules installés sur les axes principaux. Les habitants, soutenus par les femmes de la localité qui assuraient la logistique et le ravitaillement, ont maintenu la pression jour et nuit.

Considérée par plusieurs localités voisines comme « l'élément déclencheur » du recul du gouvernement, Iconi a toutefois choisi le recueillement plutôt que la célébration après l'annonce de la suspension. En deuil après les décès survenus à Anjouan, la ville a attendu la tenue de la prière mortuaire dimanche 17 mai à 12 heures en hommage aux victimes, avant de lever les barrages et permettre la reprise normale de la circulation dans l'après-midi. « Iconi est en deuil suite aux décès sur l'île d'Anjouan. Nous ne sommes pas en mesure ni en force de fêter », expliquent les habitants de la ville.

L'État comorien a annoncé, samedi 16 mai, en soirée, la suspension provisoire de la hausse du prix

du carburant, au sixième jour d'un mouvement de contestation qui s'était étendu à plusieurs localités de l'île. Dès l'annonce, la capitale a basculé dans la fête. Klaxons, chants, danses et rassemblements spontanés. Des délégations ont immédiatement pris la route vers Iconi pour remercier la localité d'avoir porté la mobilisation. « Merci Iconi, merci Iconi », scandait un groupe de jeunes de la région de Bambao arrivé dans la nuit à la place de Bishioni. Toutefois, l'ambiance est restée différente. Après six jours de contestation, la ville a choisi le recueillement plutôt que la célébration.

El-Aniou Fatima

HAUSSE DU CARBURANT

Deux morts et plusieurs blessés à Anjouan

La douleur est encore vive à Mutsamudu après les événements tragiques de vendredi soir et samedi matin à Pagé. Deux jeunes sont tués par balle, Attoumani Saïd et Karim Ousseine, de Pagé et d'un quartier de la banlieue de Mutsamudu. Plusieurs autres ont été blessés dans un climat de tension provoqué par la hausse du prix du carburant. Dans les rues, les marchés et les quartiers populaires, une phrase revient avec insistance : « Ils ont utilisé des balles réelles... » Ces propos traduisent à la fois la colère, l'incompréhension et la peur qui ont envahi une grande partie de la population.

L'enterrement des deux jeunes hommes tombés sous les balles, a marqué un tournant émotionnel dans cette crise sociale. Devant une foule bouleversée, le père de la première victime, également chef du village de Pagé, a tenu des propos qui ont ouvert un autre débat sensible, celui du recours à la force publique et de son usage disproportionné. « Ces militaires n'allaient pas venir si vous ne les aviez pas appelés », a-t-il déclaré

sous l'émotion. Face à la montée de la colère populaire, les autorités ont annoncé une baisse provisoire du prix du carburant afin de calmer la situation. Le gouvernement espérait ainsi relancer progressivement les activités économiques et convaincre les transporteurs de reprendre le travail. Pourtant, malgré cette décision, les taximen restent méfiants et refusent toujours de circuler dans plusieurs localités d'Anjouan.

Cette hésitation illustre la profondeur de la crise actuelle. Les chauffeurs estiment que la mesure gouvernementale manque de garanties claires et durables. « Nous ne sommes pas sûrs, puisque les stations avaient déjà acheté le carburant à un prix très élevé », confie B. Soilihi, chauffeur de taxi à Mutsamudu. Beaucoup craignent que la réduction annoncée ne soit que temporaire et que les prix repartent rapidement à la hausse, laissant encore les taximen dans l'impossibilité de travailler sans pertes financières. Un autre chauffeur évoque les difficultés accumulées après plusieurs jours sans activité. Une semaine entière sans recettes a plongé de nombreuses familles dans une situation critique. Les

dépenses quotidiennes continuent alors que les revenus sont totalement arrêtés. À Mutsamudu, l'absence de taxis hier dimanche montre que la confiance n'est pas encore rétablie entre les transporteurs et les autorités.

Au-delà de la question du carburant, la population continue surtout de s'interroger sur l'intervention militaire à Pagé. Beaucoup comparent cette situation avec celle de Ngazidja et Mwali où les protestations avaient duré plusieurs jours sans provoquer de morts. Pourquoi, à Anjouan, la crise a-t-elle dégénéré si rapidement ? Quant aux conséquences de cette paralysie, elles vont au-delà du secteur des transports. L'économie tourne au ralenti, plusieurs écoles sont restées fermées et les administrations sont désertes. La circulation des biens et des personnes étant perturbée, certaines familles ont commencé à ressentir des difficultés d'approvisionnement alimentaire. Les cinq blessés de Pagé, dont deux dans un état grave, ont quitté Anjouan samedi soir à bord d'un kwassa en direction de Mayotte pour recevoir des soins.

Younes



Karim Ousseine tué à Pagé



Attoumani Saïd



Ministère de l'Agriculture,
de la Pêche et de l'Artisanat



AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT

Réf. N° de l'Appel : Concerne : : N° 2026/001/DNSAE/CVA/UGP relative aux Travaux de réhabilitation du Centre Rural de Développement Économique (CRDE) de Bandramadji – Hantsahi, Anjouan

Contexte

Le Gouvernement de l'Union des Comores a sollicité et obtenu un financement auprès du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) pour soutenir la mise en œuvre du projet intitulé : « **Renforcement de la résilience des systèmes agricoles et des chaînes de valeur intelligents face au climat dans l'Union des Comores** ».

Ce projet vise à accroître la résilience des principales chaînes de valeur agricoles face au changement climatique, en s'appuyant sur l'innovation, la diversification des cultures et le renforcement des capacités locales, afin d'améliorer durablement les moyens de subsistance des petits exploitants agricoles et de renforcer leur contribution à l'économie nationale.

Une partie des fonds sera utilisée pour financer le marché relatif aux **travaux de réhabilitation du CRDE de Bandramadji – Hantsahi, Anjouan.**

2. Objet du marché

Le présent appel d'offres concerne la **réhabilitation complète des infrastructures du CRDE de Bandramadji**, incluant :

- Travaux de bâtiment et réfection des locaux administratifs et techniques.
- Réhabilitation des réseaux d'eau et d'électricité.
- Aménagement des espaces extérieurs.

4. Retrait du dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté et retiré auprès du Secrétariat de la DNSAE – Mdé, ex Cefader, **du lundi au vendredi de 8h00 à 16h30.**

Email : spmcdnsae@gmail.com

5. Dépôt et ouverture des offres

- Les offres devront être déposées au plus tard le **18 juin 2026 à 14h00** à l'adresse ci dessous.
- L'ouverture des plis aura lieu le même jour à **14h30**, en séance publique, en présence des représentants des soumissionnaires.
- La soumission électronique n'est pas autorisée.

6. Adresse de dépôt

Ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Artisanat

BP : 41 – Moroni

DNSAE – Mdé, ex Cefader

Secrétariat du Projet CVA

Email : spmcdnsae@gmail.com

Lancé le : **18 mai 2026**

Le Maître d'Ouvrage : **Ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Artisanat**

FOOTBALL, CHAMPIONNAT PHASE NATIONALE :

Interrogations sur la tenue des phases nationales

En fin de semaine dernière, la Fédération de football des Comores a annoncé les dates officielles pour la tenue des phases nationales du championnat et de la coupe des Comores. Ces dates renferment à la fois, les compétitions de football masculin, que celles du football féminin. Et celles-ci sont censées, débiter par la coupe des Comores au niveau masculin, et finir avec la Supercoupe féminine au mois d'août.

Conformément aux dispositions statutaires et réglementaires régissant les compétitions nationales, le Comité Exécutif de la Fédération de Football des Comores a validé les dates ainsi que les lieux des phases nationales des compétitions masculines et féminines de la saison sportive 2025-2026 », lit-on sur une note circulaire envoyée par le secrétaire général de la Fédération, aux clubs concernés. Cette note, établit que la phase nationale de la coupe des Comores en ce qui concerne les garçons, se déroulera du 07 au 14 juin au stade omnisports de Maluzini. Dans cette même période sera organisé toujours à Moroni, mais au stade de Moroni, la phase nationale du championnat de football féminin, entre le 08 et le 13 juin.

Ces deux premières compétitions seront suivies de près par la phase nationale du championnat des Comores de football masculin, qui se jouera au stade de Hombu à Mutsamudu du 17 au 23 juin 2026. Ces pha-



ORGANISATION DES PHASES NATIONALES

DU CHAMPIONNAT ET DE LA COUPE DES COMORES

Conformément aux dispositions statutaires et réglementaires régissant les compétences nationales, le Comité Exécutif de la Fédération de Football des Comores a validé les dates ainsi que les lieux des phases nationales des compétitions masculines et féminines de la saison sportive 2025-2026 comme suit :

ID	ÉCHÉANCES	DATE DÉBUT	DATE FIN	LIEU
1	 COUPE DES COMORES MASCULINE	07/06/2026	14/06/2026	 Stade de Maluzini
2	 CHAMPIONNAT DU FOOTBALL FÉMININ	08/06/2026	13/06/2026	 Stade de Moroni
3	 CHAMPIONNAT DU FOOTBALL MASCULIN	17/06/2026	23/06/2026	 Stade de Hombu
4	 SUPERCOUPE DES CLUBS FÉMININS	02/08/2026	10/08/2026	 Stade de Hombu

Les Ligues Régionales, ainsi que les différentes commissions juridictionnelles et organes concernés, sont invitées à prendre toutes les dispositions nécessaires afin d'assurer le bon déroulement et le strict respect du présent programme.

Le calendrier détaillé ainsi que les modalités spécifiques relatives à chaque compétition seront communiqués dans les meilleurs délais.

UNITE - SOLIDARITE - DEVELOPPEMENT

ses nationales prendront fin, avec la supercoupe des Comores de football féminin, toujours au stade de Hombu, du 02 au 10 août 2026. Une organisation au pas de course, qui répond aux exigences de la Confédération africaine de football, qui exige la fin des com-

pétions nationale au 31 juillet, pour permettre aux clubs engagés d'être à jour pour leur inscription. « Les inscriptions aux compétitions débiteront effectivement le 1er août et se termineront le 31 août. » Et si les compétitions majeures, qui sont la coupe et le championnat devaient respecter les dates, les clubs comoriens n'auront pas besoin d'une dérogation spéciale pour pouvoir s'inscrire sur la plate-forme devaient respecter la CAF, pour les compétitions interclubs.

Une peur légitime, dans la mesure, où les phases régionales qui devaient prendre fin en ce mois de mai, jouent les prolongations à cause de la grève générale des transporteurs, conséquence de la hausse excessive du prix du carburant à la pompe. A Ngazidja par exemple, la phase régionale devait connaître son épilogue ce mercredi 20 mai, et à cause de cette grève ça ne sera pas possible. Dans les autres îles, jusqu'à maintenant on ne connaît pas encore les ambassadeurs qui vont disputer la phase nationale de la coupe des Comores. Ce qui est sur la fédération, somme les ligues régionales de prendre toutes les dispositions nécessaires au bon déroulement des compétitions. « Les Ligues Régionales, ainsi que les différentes commissions juridictionnelles et organes concernés, sont invités à prendre toutes les dispositions nécessaires afin d'assurer le bon déroulement et le strict respect du présent programme », bien sûr dans l'éventualité du maintien de ce programme.

Imtiyaz



UNION DES COMORES

Unité - solidarité - développement



MINISTÈRE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'URBANISME CHARGÉ DES AFFAIRES FONCIÈRES ET DES TRANSPORTS TERRESTRES

Programme Régional de Résilience Climatique (PRRC)

Financement de la BM : Subvention IDA _E191-KM

Pays : UNION DES COMORES

Projet : Projet Régional de Résilience Climatique (PRRC)

Titre du Marché : Acquisition des mobiliers de bureau pour la salle de conférence du ministère de l'Aménagement du Territoire de l'Urbanisme, chargé des Affaires Foncières et des Transports Terrestres

Prêt/Crédit/Don No : E191-KM

Appel d'Offres No : 2026-OO3-MOBILIERMIN-UGP-PRRC

Emis le : 11 Mai 2026

Date limite de cet avis : 25 Mai 2026

Le Gouvernement de l'Union des Comores a reçu un financement de 5,4 Millions de dollars (Don N° E191-KM) de la Banque Mondiale pour financer les activités du Projet Régional de Résilience Climatique (PRRC) et, à l'intention d'utiliser une partie de ce Don pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif à l'Acquisition des mobiliers de bureau pour la salle de conférence du ministère de l'Aménagement du Territoire de l'Urbanisme, chargé des Affaires Foncières et des Transports Terrestres.

Le Projet sollicite des offres fermées de la part des soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir les mobiliers ci-après : Acquisition des mobiliers de bureau pour la salle de conférence du ministère de l'Aménagement du Territoire de l'Urbanisme, chargé des Affaires Foncières et des Transports Terrestres.

La procédure sera conduite par mise en concurrence nationale en recourant à une demande de cotation (DC) telle que définie dans le « Règlement de Passation des Marchés dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement de Février 2025 la Banque Mondiale », et ouverte à tous les soumissionnaires intéressés nationaux.

Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir la demande de cotation (DC) à l'adresse indiquée ci-dessous, et prendre connaissance des documents durant les heures de bureau de 08h00 à 16h00 (Heure de Moroni).

Les offres (une originale et deux copies) seront remises à l'adresse ci-dessous : au plus tard **le 25 Mai 2026 à 14 heures 00 min**. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes à l'adresse mentionnée ci-dessous **le 25 Mai 2026 à 14 heures 00 min (heure locale)**.

Les offres doivent être accompagnées d'une garantie de l'offre (chèque certifié) d'un montant de : **Cent cinquante mille (150.000) francs comoriens**.

Les offres demeureront valables pendant une **durée de soixante (90) jours** à compter de la date **limite de remise des offres**.

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est la suivante :

À l'attention de : **M. SAMIL CHAKIRA**

Coordonnateur National

Projet Régional de Résilience Climatique (PRRC)

Email : rcrccomores@gmail.com ; samil.chakira@outlook.com

Téléphone : +269 733 26 09

Adresse : Moroni, quartier ambassadeur, Enceinte de l'Union des Mecks, entrée corniche rez de chaussée du bâtiment situé à l'ouest.



Ministère de la Santé et de la Protection Sociale

Direction Générale de la Santé

Projet d'Amélioration de la Qualité de l'Offre de Soins de Santé (ODS)

Cellule de Gestion de Projet (CGP)
N° CKM 1105 01 N & 04 S & 05 T

**Avis d'Appel d'Offres
(AAO)**

Date : 18 mars 2026

Référence : TRAVAUX DE RÉHABILITATION ET CONSTRUCTION DE 3 INFRASTRUCTURES HOSPITALIÈRES

AOI No : ODS/2026/001

Lot 1 : 700 000 €

Lot 2 : 1 100 000 €

Lot 3 : 700 000 €

1. Le Ministère de la Santé et de La Protection Sociale a obtenu un financement de la l'Agence Française de Développement (l'"AFD") pour financer le coût du projet d'amélioration de la qualité de l'offre de soins de santé (ODS) . Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce financement sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre des marchés des Travaux de Réhabilitation et Construction de 3 Infrastructures Hospitalières notamment le HP Mitsamiouli (Grande Comore), CHRI Hombo (Anjouan) et CHRI Fomboni (Mohéli).

2. Le Ministère de la Santé et de La Protection Sociale sollicite des Offres sous pli fermé de la part de Soumissionnaires éligibles pour exécuter les travaux de Réhabilitation/construction desdits infrastructures hospitalières réparties en trois (03) lots dont :

LOT 1 : Travaux de réhabilitation et construction de l'Hopital de Pôle de Mitsamiouli (Grande Comore) ;

LOT 2 : Travaux de réhabilitation et construction du Centre Hospitalier de Référence Insulaire d'HOMBO (Anjouan) ;

LOT 3 : Travaux de réhabilitation et construction du Centre Hospitalier de Référence Insulaire de FOMBONI (Mohéli).

Les soumissionnaires ont le choix de postuler sur 1, 2 ou 3 lots.

3. Les Soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Cellule de Gestion du projet sis à la Direction Générale de la Santé – Moroni – Route de la Corniche ou par Courriel électronique aux adresses suivantes : saiddjaffar@gmail.com avec copie passationmarches773@gmail.com ou en ligne (sur le site Achatpublic.com, espace Entreprises - Répondez aux consultations : <https://www.achatpublic.com/>) ou (sur DG-Market : <https://afd.dgmarket.com/tenders/adminShowBuyer.do?buyerId=7759829>).

4. Les Soumissionnaires intéressés peuvent obtenir les Documents d'Appel d'Offres en Langue Française en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessus ou en ligne (sur le site Achatpublic.com, espace Entreprises - Répondez aux consultations : <https://www.achatpublic.com/>) et (sur DG-Market : <https://afd.dgmarket.com/tenders/adminShowBuyer.do?buyerId=7759829>) et sur le lien drive :

https://drive.google.com/drive/folders/1wOOI1dNDS33oM_4Yf-4qjPNXWYb5Dkb5?usp=drive_link.

5. Les Instructions aux Soumissionnaires et les Cahier des Clauses Administratives et Générales sont ceux des Documents Type de Passation de Marchés pour Travaux de l'AFD.

6. Les Offres devront être soumises soit en ligne (plateforme Marché Online) soit physique à l'adresse ci-dessus au plus tard le 1er juin 2026 à 8 h 30 (heure de Moroni).

NB : Dans le cas où on postule pour plusieurs lots, ces garanties s'additionnent.

7. Les Offres seront ouvertes en présence des représentants des Soumissionnaires qui le souhaitent le 1er juin 2026, à 14 h 30 (heure de Moroni), à l'adresse suivante : Salle de Conférence de la Direction Générale de la Santé – Moroni – Route de la Corniche ou soit en visio via le lien suivant : Meet – rbg-rgqo-nqq.

8. Les exigences en matière de qualifications sont :

- Ne pas avoir d'antécédents de non-exécution de marchés au cours des 5 dernières années.

- Ne pas avoir de litiges en instance.

- Être une entreprise de BTP ou un groupement d'entreprises de BTP (déjà constitué ou en cours de constitution) composé au maximum de trois (3) membres

- Avoir une Capacité financière : le chef de file du groupement ou l'entreprise doit justifier d'une capacité de trésorerie nette de ses autres engagements, pour chaque lot auquel il postule à hauteur de :

En cas de soumission à plusieurs lots, la capacité financière exigée sera égale au cumul des capacités financières requises pour chacun des lots concernés.

- Avoir un Chiffre d'affaires annuel moyen au cours des cinq (05) dernières années (2021–2025) pour chaque lot :

1 500 000 € pour le Lot 1

2 500 000 € pour le Lot 2

1 600 000 € pour le Lot 3

Le calcul sera effectué sur la base des attestations de bonne exécution (ABE), des bilans financiers de l'entreprise chef de file ou de l'entreprise individuelle certifiés par une autorité compétente, ou encore des procès-verbaux (PV) de réception provisoire ou définitive indiquant la levée de toutes réserves (montant inclus) relatifs aux marchés exécutés au cours des cinq (05) dernières années

En cas de soumission à plusieurs lots, le chiffre d'affaires exigé sera égal au cumul des chiffres d'affaires requis pour chacun des lots concernés.

- Expérience spécifique de construction en milieu hospitalier et en site occupé : Avoir participé au cours des 5 dernières années, à titre d'entrepreneur principal, membre de groupement, ensemblier ou sous-traitant dans l'exécution d'un marché d'un montant minimum et dans le domaine hospitalier et en site occupé :

Lot 1 : 3 700 000 euros.

Lot 2 : 6 100 000 euros

Lot 3 : 3 800 000 euros

- Avoir une expérience de 5 ans minimale de construction achevée de manière satisfaisante dans le domaine spécifique **de la construction et réhabilitation de bâtiments en maçonnerie et béton armé.**

- **Expérience générale en matière de travaux** : justifier au cours des cinq (05) dernières années, d'une expérience de marchés de travaux de construction ou de réhabilitation de bâtiments présentant une complexité au moins équivalente. Le soumissionnaire devra également disposer, d'une expérience générale d'au moins quinze (15 dans le domaine des travaux) dont dix (10) ans spécifiquement dans l'hospitalier.

- **Expériences Spécifiques** : disposer d'au moins quatre (04) références de construction achevées pour le chef de file du groupement de manière satisfaisante dans un pays en développement ou émergent, en particulier en Afrique subsaharienne et/ou dans un contexte insulaire ces dix dernières années. Il doit au moins réaliser deux (02) chantiers avec approche climatique durable ces dix dernières années.

- **Certification(s), documentations et disponibilité d'experts en ESSS** : disposer d'une certification ISO ou d'une norme internationale équivalente. En cas de groupement d'entreprises, un seul membre du groupement doit satisfaire à cette exigence.

NB : En cas de groupement, les critères de capacité financière, de CA et d'expériences doivent être satisfaite à l'échelle du groupement selon des conditions définies dans le DAO. Pour les entreprises nouvellement créées, les références peuvent reposer sur des expériences antérieures du gérant sous réserve de présenter des justifications suffisantes.

9. En cas de groupement, tous les membres le constituant seront solidairement responsables pour l'exécution du Marché conformément à ses termes.